

# POLITIQUE DE LA VILLE

## FONCTIONNEMENT 2015

**Nom de la structure qui mène l'action : MPT CS Julien**

**Nom de l'action : POLE SOCIAL JEUNESSE**

### **Descriptif détaillé de l'action (document complémentaire à la Fiche F1)**

**Dans cette note doit figurer le contenu : En quoi consiste l'action ? Comment s'organise-t-elle ?  
Quels sont les moyens prévus (humains, techniques...) ?**

Nous avons engagé dès l'année 2012 un travail de restructuration du Secteur Jeunesse de la MPT CS Julien.

Si son fonctionnement a connu quelques soubresauts, l'ensemble des efforts déployés par l'animateur Jeunes, l'équipe de la MPT CS Julien et les partenaires institutionnels et associatifs engagés sur cette thématique et, à nos côtés pendant la commission Jeunesse, nous permettent d'engager et d'affiner notre projet global.

Quarante huit jeunes de 14 à 17 ans, vingt-deux de 12 à 14 ans, ont participé aux actions proposées par la MPT CS Julien. Ils se sont mobilisés toute l'année dans la déclinaison de certains projets (VVV, Jeune Citoyen, CUCS), ont été présents sur les actions d'accompagnement à la scolarité (PACQUAM et CLAS) et ont porté des actions d'autofinancement (trois repas organisés, organisation de la buvette pour le week end de gala de fin d'année et vide-greniers) avec les habitants, usagers et associations locales du site (CIQ, Association des Commerces de la Butte, ...).

Il résulte de l'ensemble de ces actions une satisfaction réelle des jeunes à trouver, en la MPT CS Julien, un lieu ressource, où ils sont accueillis et peuvent échanger librement sur des sujets de la vie courante, sur des thématiques qui les questionnent (scolarité, emploi, formation, sexualité, relation à la famille, ...), débattre entre eux, porter des actions qui les animent.

En ce qui concerne leurs parents, nous avons été réellement surpris par la qualité de la relation de confiance engagée avec l'équipe du site, en particulier avec l'animateur Jeune.

Ce dernier est à ce titre régulièrement interpellé comme médiateur par les jeunes où leurs parents, voire même par les établissements scolaires avec lesquels nous travaillons (collèges Anatole France, Pierre Puget, Thiers, Malrieu).

Au fil des mois et à l'issue des évaluations partagées avec les jeunes, leurs parents, leurs enseignants ou encore certains partenaires associatifs et institutionnels, nous percevons des difficultés réelles d'expression (écrite, orale, comportementale/gestuelle) de l'ensemble de nos jeunes et des comportements potentiellement déviants sur lesquels il faudrait porter une attention particulière (sexualité, discrimination, sécurité routière).

### **Concernant les questions d'expression :**

Nous avons posé le constat en juin 2014 qu'à travers les différents projets portés par les jeunes, apparaissaient de réelles difficultés à s'exprimer. En effet, souhaitant les rendre acteurs de l'ensemble des projets et actions conduits afin de contribuer à leur citoyenneté, d'importantes lacunes ou gênes dans la manière dont ils communiquaient avec autrui se manifestaient.

Pour de multiples raisons (manque de confiance en eux, relations à l'adulte/ à l'autorité, retard dans l'apprentissage scolaire, ...), les jeunes ne parviennent pas ou très difficilement à présenter, à se présenter, à rendre compte...

Ainsi, pour la présentation de certains projets comme le Jeune Citoyen, la restitution d'actions devant leurs parents et/ou des tiers, le passage d'examens scolaires, des entretiens de recherche de stage ou d'emploi, ils ne parviennent pas ou difficilement à prendre la parole, se cachent, perdent leurs moyens... et n'atteignent pas ou très difficilement les objectifs fixés.

### **Concernant les questions de citoyenneté :**

Sur les questions de discrimination, de genre et d'acceptation de l'autre (religion, classe sociale, handicap, ...), les jeunes avec lesquels nous avons travaillé en 2013 et 2014 présentent souvent des propos déplacés et proches du préjugé, de la non acceptation de l'autre. Le travail conduit avec l'association Art Up, réalisé en octobre 2014, a permis à l'animateur Jeunes d'amorcer une réflexion avec les jeunes. Les réactions de certains jeunes suite aux événements récents relatifs aux attentats de janvier 2015, nous incitent à travailler ardemment avec les jeunes sur les questions de laïcité et autour de notre devise républicaine.

Notre démarche pro active permettra aux jeunes de continuer d'être pleinement acteurs des projets réalisés afin qu'ils soient reconnus et valorisés dans leurs différents savoirs et compétences.

### **Concernant les questions de prévention des conduites à risque :**

La sexualité reste un sujet difficilement abordable avec les jeunes préadolescents et adolescents fréquentant l'équipement. Beaucoup ont des difficultés à échanger

avec leurs parents et prennent des risques devant l'absence de moyens de contraception et/ou de protection. Deux jeunes filles sont tombées enceinte l'an dernier malgré les tentatives d'informations de l'équipe et nos liens avec le Planning Familial. L'animateur Jeunes sera formé par l'association à la thématique « genre, écoute et sexualité » ainsi qu'au PRODAS courant 2015.

De plus, nous sommes témoins et le voisinage (les CIQ, ...) nous rapportent des comportements face à la route qui mettent en péril les jeunes accueillis. Ces derniers n'adoptent pas le comportement adéquat face à la route, en tant que piétons, cycliste ou motocyclistes.

Ainsi, nous traiterons particulièrement de ces thématiques en 2015.

Dans le cadre du Pacte Jeunesse, décliné dans le cadre du Pacte de Cohésion et de Sécurité, nous avons proposé un projet spécifique au quartier de Noailles. En effet, un seul animateur jeunes pour couvrir l'ensemble des besoins de la zone de vie sociale en matière de jeunesse était très insuffisant. Dans ce cadre, et après l'embauche du second animateur, nous proposons dès le début d'année 2015, une action spécifique aux jeunes de 10 à 14 ans. Cette action s'intègre à une dynamique concertée avec les associations présentes ou à venir sur le quartier, ainsi que les institutions engagées.

En assurant un travail de proximité, en allant vers les jeunes, les animateurs concernés pourront capter les publics, les mobiliser et affiner le diagnostic et leurs propositions.

Pour ces raisons, nous maintenons les objectifs déclinés dans notre projet de fonctionnement du Pôle Social Jeunesse.

Pour rappel :

❖ **Objectif Général :**

Préparer le jeune à devenir un adulte libre, autonome, solidaire et responsable assumant ses choix, participant à la vie de son environnement et s'y épanouissant.

❖ **Objectifs Opérationnels :**

- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets en facilitant leur libre expression à travers le Conseil des Jeunes ainsi que par l'organisation de stages sensibilisant les jeunes à diverses techniques d'expression...
- Responsabiliser le groupe et l'individu aux travers d'actions et de projets adaptés dans l'organisation d'actions proposées et portées par leurs soins (Jeune Citoyen, VVV, actions d'autofinancement, Conseil des Jeunes) ;
- Mettre en place des actions de prévention afin de les informer sur « les conduites déviantes, délinquantes et discriminantes» à travers différents supports.
- Accompagner le jeune dans son épanouissement personnel en prévention des ruptures scolaires et/ou sociales, dans le cadre d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'inclusion et d'exclusion scolaire, de mobilisation et d'orientation vers l'emploi
- Favoriser la découverte en mettant en place des actions autour de la culture et l'environnement en facilitant la rencontre des jeunes avec les métiers en lien avec la culture et l'art, les projets VVV et Jeune Citoyen, ...

**Scolarité, Formation, Emploi...**

Avec le concours de l'association PACQUAM et/ou les intervenants de la MPT CS Julien, il conviendrait de développer un cycle d'accompagnement à la scolarité en direction des collégiens scolarisés au Collège Anatole France.

En effet, si nous disposons d'un cycle PACQUAM et de deux actions d'accompagnement à la scolarité (dont un CLAS) au sein de la MPT CS Julien, que l'association Destination Familles en développe également, l'ensemble de cette offre semble encore insuffisante et ne permet pas de satisfaire l'ensemble des demandes exprimées. Nous n'avons pas suffisamment de places pour intégrer tous les jeunes. De plus, certaines familles résidant Noailles nous retournent qu'elles s'inquiètent de laisser rentrer leur enfant après 19h et sillonner seul les ruelles du Cours Julien et de Noailles.

Ainsi, au sein de l'Espace Palud, sera développée une action d'accompagnement à la scolarité quotidiennement liant le jeune, ses parents, l'équipe éducative de l'établissement scolaire et l'animateur Jeunes. Une action spécifique aux lycéens devrait être proposée par l'association DUNES.

Suite aux constats posés par le principal du collège, ses sollicitations et les informations transmises par les partenaires, cent trente sanctions ont été posées dans le courant du premier trimestre scolaire, soixante jeunes ont été exclus. Après concertations avec nos collègues du CS Corderie, ils ne peuvent accueillir davantage de jeunes exclus.

Ainsi, et pour assurer une continuité éducative auprès de ces jeunes, avec le concours des parents, des enseignants, des associations spécialisées telles l'ADDAP 13, Adelines, le CODES, ..., nous souhaitons développer une action « inclusion/exclusion » en direction de ces jeunes.

Un lien étroit avec l'équipe enseignante permettra de proposer un temps « scolarité » en matinée et un second « action citoyenne » avec des opérateurs et/ou institutions spécialisées.

En partenariat avec les associations locales (ADDAP 13, Destination Familles, Sol en Si, CRIJ, ...), le SPE et les institutions, le travail amorcé par l'animateur MOVE en 2014 pourra perdurer et s'intensifier par la poursuite des permanences au sein des structures locales du territoire, afin d'identifier des jeunes, et des moins jeunes, soucieux de leur devenir professionnel, en recherche de formations, d'emploi, .... pour les mobiliser ou les remobiliser (cf action développée par DUNES auprès des 16/25 ans) et les orienter vers l'interlocuteur le plus adapté du SPE.

### **S'exprimer, pour participer et s'engager.**

#### *Des espaces temps pour s'exprimer et faire des propositions*

Le Pôle Jeunesse propose des espaces d'expressions entièrement libres. Il favorise la prise de parole, le débat d'idées, le positionnement de chacun. L'animateur travaillera avec les jeunes à l'émergence de propositions sur

l'ensemble des actions et projets qui les concernent : loisirs, formation, transports, emploi, culture, insertion, logement, sport, santé...

### Un lieu de participation et d'engagement

Afin de devenir des citoyens à part entière, les jeunes sont associés systématiquement aux décisions qui les concernent. Les projets, émergeant de leurs propositions et des intentions éducatives du site, leur permettent de s'impliquer et de participer à la vie locale comme des citoyens acteurs.

Un **Conseil des Jeunes**, proposé depuis 2013 afin d'encourager leur prise de parole et faciliter la construction partagée voire libre de leur projets collectifs sera conduit en 2015.

Dans la continuité des actions conduites en 2014, nous souhaitons affiner avec les jeunes les questions relatives à l'expression orale, écrite et comportementale. Après leur rencontre avec un artiste marseillais en octobre 2014, leur prise de conscience du travail nécessaire à l'élaboration d'un spectacle, aux ateliers d'écriture conduits dans la cadre du CLAS, à la vidéo réalisée avec l'association Art Up, au stage de musique (VVV 2014), ils manifestent un intérêt réel – les participants comme les plus jeunes - à l'écriture, qu'elle soit journalistique, romancée, personnelle, ...

Si notre objectif vise à favoriser l'écriture comme moyen d'expression, les jeunes expriment plusieurs propositions telles la réalisation d'un journal de quartier composé d'un comité de rédaction intergénérationnel, l'élaboration d'un recueil retraçant les moments de vie de personnes interviewées, ...

Chaque participant y trouvera sa place qu'il soit rédacteur, illustrateur, les deux...

Les deux propositions pourraient être retenues, en fonction du financement et du fait que les deux animateurs jeunes portent chacun une des actions.

De plus, nous souhaitons renouveler l'expérience de la vidéo au travers la réalisation de différents PocketFilm, avec le soutien de l'association Dreadlocks13.

Les ateliers s'articuleront autour du thème « Altérité & Laïcité », mais aussi à partir de la perception que les participants ont de l'autre, de ce qu'ils sont (savoir faire et savoir être) afin de déconstruire les à priori et de travailler à l'acceptation de l'autre et du vivre ensemble.

Il s'agira donc de « faire du cinéma avec un téléphone portable » !

A travers des outils de plus en plus couramment utilisés à l'impact de plus en plus probant, ce concept d'atelier permet de :

- Communiquer
- Donner la parole
- Partager
- Transmettre
- Appréhender une démarche, la législation relative au droit à l'image
- Acquérir un bagage théorique et technique.

Le principe : Réaliser un film court (max 10mn) tourné avec un minimum de moyens, accessible à tous visible par tous ;

C'est un moyen d'exercer sa créativité, de partager des valeurs et des moments de vie tout en portant un regard à la fois esthétique, informatif, et éducatif ; c'est un outil ludique et actuel favorisant l'apprentissage du travail individuel et collectif.

Le pocketfilm réalisé à l'aide d'une petite caméra HD, d'un téléphone portable ayant le mode vidéo ou encore d'un appareil photo ayant l'option vidéo (outils accessibles à tous, ayant peu de contraintes techniques, pas de postproduction, palliant ainsi à l'absence de maîtrise de l'informatique) est un outil éducatif, accessible et omniprésent permettant de reconnaître une légitimité à la culture des jeunes et de la valoriser.

C'est d'un travail collectif et placé sur la mixité sociale dont il s'agit. Les émotions, les perceptions de chacun, s'inscriront dans les images, alliant l'esthétique et le ludique à la réflexion, faisant trace de la diversité à l'intérieur d'œuvres collectives et individuelles.

Déroulement du projet

Les séances avec les publics se découperont comme suit :

7 séances de pocketfilm :

- 1e séance (x 3h) discussions autour du thème et écriture d'un synopsis
- 2e séance (x 3h) écriture du scénario
- 3e séance (x 3h) tournage de la première scène
- 4e séance (x 3h) tournage de la deuxième scène
- 5e séance (x 3h) tournage de la troisième scène
- 6e séance (x 3h) tournage de la quatrième scène
- 7e séance (x 3h) tournage de la dernière scène, montage du film et création du DVD.

Le projet se déroulera donc sur 7 séances avec le public, auxquelles se rajoutera la restitution du PocketFilm.

Deux PocketFilm pourraient être réalisés en 2015. Une fois la compétence acquise, les jeunes participants pourront réutiliser la technique pour valoriser les actions de leur choix.

## **Conduites à risques, conduites déviantes, dans la vie, sur la route.**

Comme annoncé en phase introductive, quelques situations préoccupantes en matière de sexualité et de discours discriminants nous ont interpellé en 2014.

Si nous envisageons le départ en formation de nos animateurs Jeunesse afin de faciliter les échanges autour des questions de sexualité, si des propos remettant en question le principe de la laïcité ont pu être discutés et repris, nous allons renforcer les informations collectives, les débats, les rencontres qui permettront d'annihiler les idées reçues, les préjugés, afin de faciliter l'intégration de la notion de vivre ensemble...

Nous comptons fortement sur le soutien des partenaires institutionnels et associatifs, les représentants des forces de l'ordre (UPU), des élus locaux, des universitaires, des associations marseillaises telles le CODES, le Planning familial, le MRAP, ...

Concernant les questions de prévention routière, le constat est unanime avec les habitants du territoire, les associations (ADDAP 13, AMS...), les jeunes circulent à vélo ou en scooter de manière imprudente. Ils ne respectent pas les codes de la route, les signalisations et deviennent dangereux selon les situations. Pour essayer de travailler sur cette problématique de prévention routière, le secteur Jeunesse souhaite accompagner les jeunes à l'acquisition de nouveaux comportements de citoyenneté plus adapté et plus respectueux. C'est pourquoi l'animateur Jeune déclina des actions et stages tout au long de l'année 2015 en partenariat avec l'association de Prévention Routière de Marseille.

**Un premier stage de sensibilisation** est prévu dès l'amorce du projet. Nous prévoyons d'utiliser une des deux semaines des vacances scolaires pour mobiliser les jeunes autour des questions de prévention.

Cette semaine sera l'occasion d'aborder avec eux le sujet de manière ludique (création d'un jeu de société comme le « milles bornes », fabrication de panneaux de signalisation et apprentissage des symboles de la route, sorties karting...). A la fin de semaine, nous demanderons aux jeunes de s'engager de manière régulière dans les actions de préventions que nous mettrons en place par la suite.

Suite à cet engagement de leur part, **de nombreuses interventions, activités, rencontres** seront programmées pendant le temps d'accueil du secteur Jeune les mercredis et/ou samedis après midi. Dès à présent, un partenariat privilégié se fera avec l'association de Prévention Routière de Marseille qui se situe sur notre territoire. Cette dernière proposera des interventions ludiques à destination des jeunes, mais aussi pourra mettre à notre disposition du matériel pédagogique que nous utiliserons lors des séances de sensibilisation prévues. L'objectif de la mise en place de ces rencontres est de créer par ce biais des espaces de paroles

abordant le sujet des dangers de la route. Ces temps d'échanges seront pour l'équipe et les jeunes primordiales car ils pourront servir à informer, sensibiliser, écouter les participants au sujet de la sécurité routière.

Si nous le pouvons et si le groupe est d'accord avec la démarche, nous projetons de rencontrer des personnes réellement accidentées, afin de pouvoir impacter un maximum la prise de conscience des jeunes. Une préparation sera évidemment nécessaire en amont. Visionnage de film, débat sur des spots télévisuels de prévention, préparation des questions de l'interview... ces étapes seront mises en place pour préparer les jeunes à rencontrer ceux qui ont vécu des accidents de la route.

Enfin, **un stage visant la passation du B.S.R.** sera conçu en partenariat avec les institutions en charge de ce brevet. Cette semaine clôturera notre projet et permettra aux jeunes de sortir valoriser par un diplôme.

## EVALUATION

### ❖ L'évaluation

L'évaluation de l'action s'effectuera sur la base de différents outils mis en place tout au long de l'année. Elle a pour objectif de suivre qualitativement et quantitativement le projet. Elle permet de réajuster les actions en cours, en fonction d'évènements qui pourraient survenir dans le contexte initialement défini.

#### L'évaluation qualitative :

**1<sup>er</sup> critère : Participation active et engagement des jeunes à la programmation annuelle et mobilisation de leurs parents**

#### Évaluation avec les jeunes et leurs familles :

Si le Conseil des Jeunes a pour objet principal de consacrer un temps à l'expression des jeunes, il servira également d'instances d'évaluation à l'équipe et aux publics. Sur certaines séances, les familles seront invitées. Elles seront également conviées au Conseil d'Usagers.

Type d'action et d'initiatives proposées par les jeunes

**2<sup>ème</sup> critère : Lisibilité plus grande des problématiques des jeunes et des actions déclinées sur le territoire.**

### Evaluation avec les associations et institutions partenaires :

Dans le cadre des Commission Jeunesse et des groupes techniques, une évaluation des actions pourra être effectuée sur la base de la pertinence de l'offre offerte aux jeunes, leur mobilisation, leurs effets, ...

### Evaluation au sein de l'équipe de la MPT/CS Julien :

Sur la base des objectifs définis au sein du Pôle Jeunesse, des thématiques abordées et développées avec les jeunes, l'évaluation des jeunes, de leur famille, des questionnements nouveaux soulevés par les partenaires institutionnels et associatifs, l'action connaîtra une évaluation permanente.

### **3<sup>ème</sup> critère, l'évaluation quantitative : Le nombre de jeunes concernés et de projets proposés**

- Nombre de jeunes accueillis par :

- Arrondissements
- Selon leur niveau d'études

-Nombre d'instances de Conseil Jeunes et de jeunes investis sur cette instance ;

-Nombre d'initiatives des jeunes transformées en actions, nombre de jeunes investis et durée.